

Programme de soutien à la mobilisation pour les conseils de quartier | Initiatives en faveur de la biodiversité

Réponses aux questions posées lors de la séance d'information

Admissibilité des bassins de rétention pour les corvées de nettoyage

Les demandes seront considérées au cas par cas. En effet, les bassins de rétention de la Ville de Québec ne partagent pas toutes les mêmes caractéristiques. Certains s'apparentent à des milieux naturels, d'autres ressemblent à des pelouses. D'une façon générale, les bassins de rétention qui s'apparentent à des milieux naturels seront considérés favorablement.

Admissibilité de l'achat de vivaces à distribuer aux citoyens du quartier

Ce type de projet sera admissible s'il est enchâssé dans une activité plus large qui permet de mobiliser les résidants en faveur de la biodiversité. Par exemple, les plantes pourraient être remises à la fin d'une conférence sur l'aménagement de jardins de biodiversité.

Admissibilité d'activités en nature en dehors du territoire du quartier ou d'un site pertinent contigu (question reçue par courriel, la réponse est partagée aussi ici pour le bénéfice de tous)

L'objectif est de faire connaître la biodiversité de votre quartier ou de ses alentours. Ainsi, les activités en nature à l'extérieur de votre quartier ou ses milieux naturels limitrophes ne sont pas admissibles.